## Comité Régional CGT Nouvelle-Aquitaine



Préfecture de Région Nouvelle-Aquitaine A Mme la Préfète de Région, Mme BUCCIO Fabienne, 2 Esplanade Charles de Gaulle 33077 BORDEAUX Cedex

1

Bordeaux, le 23 mars 2020,

Objet: Covid-19 – Situation sanitaire.

Madame la Préfète de Région,

Les annonces faites par le Président de la République le lundi 16 mars et les déclinaisons mises en place démontrent la gravité de la situation pour la population et le monde du travail.

Notre organisation prend la mesure de la crise sanitaire que subi notre pays, et plus largement l'ensemble des peuples sur tous les continents. La CGT fait de la lutte contre la propagation du virus COVID-19 une priorité. Aussi, l'ensemble de nos structures sont désormais fermées au public, nos salarié.e.s confiné.e.s à leur domicile et rémunéré.e.s.

Des permanences téléphoniques sont organisées dans toutes nos structures territoriales afin de répondre aux très nombreuses sollicitations des salarié.e.s. De nombreux salariés nous font part du non-respect, par leurs employeurs, de l'ensemble des dispositifs mis en place et leurs obligations en matière de sécurité au travail.

Alors que, selon les experts médicaux, le pic de contamination est loin d'être atteint, les dispositions prises par les employeurs sont très variables, disparates et ne correspondent pas à la teneur des propos tenus ce lundi 16 mars 2020 par le Président de la République, en particulier s'agissant du maintien d'activité non essentielle à la vie de la Nation. Pour notre organisation, l'activité ne peut perdurer que dans les secteurs assurant la satisfaction des besoins vitaux. Les autres entreprises doivent fermer. Il ne peut y avoir d'exception. Cela relève de l'intérêt général. C'est une question de vie et de mort pour reprendre les propos du Ministre de l'Intérieur, mardi 17 mars.

Dans les secteurs de nécessité d'ordre public, dans la santé, les services publics, l'aide à domicile, l'approvisionnement des denrées alimentaires et de premières nécessités, les commerces alimentaires, les transports, la sécurité civile, de nombreuses questions se posent quant à l'application réelle des consignes et les moyens alloués pour la protection des salarié.e.s de ces professions.

Cette situation anxiogène pèse fortement sur la santé mentale des travailleurs et des travailleuses avec tous les risques d'accidentologie que cela induit dans un contexte de travail et de services rendus.

Au regard de la situation d'urgence dans les hôpitaux publics, nous demandons une mobilisation totale des hôpitaux et cliniques privés pour accueillir et soigner les malades du Covid-19.

Depuis des années, notre organisation syndicale dénonce les manques de moyens humains et d'équipement dans les hôpitaux.

Malheureusement, cette actualité dramatique fait ressortir cette réalité de façon incompréhensible pour grand nombre de Français! Il y aura un temps d'après où nous aurons à nous exprimer sur cette terrible crise et cela va nous permettre de mettre encore plus en avant nos propositions en matière de système de santé publique, de son financement et du financement de notre protection sociale en général.

Cela remet au centre de notre société la question de nos services publics ainsi que de notre système de production et de circuit court, portant la nécessité de sanctuariser des secteurs stratégiques répondant à des besoins fondamentaux, en l'espèce de médicaments, matériels médicaux, et plus largement...

Bref, il est urgent que les directions d'hôpitaux, les décideurs au plus haut niveau, cessent cette fuite en avant et mesure que la santé est un bien et pouvoir travailler dans ce domaine avec tous les moyens nécessaires est une obligation! Il est temps de soigner les salarié.e.s, les patient.e.s, et de ne plus soigner les déficits!

Heureusement, et la CGT tient à les saluer, l'engagement sans faille de tous les agents hospitaliers, infirmières/infirmiers, médecins et personnels paramédicaux permettra de gagner la bataille contre le coronavirus.

A ce jour, nous-mêmes ne recevons que parcellairement les informations, glanées par notre organisation ici ou là. Il nous semble, dans ce combat commun au niveau de notre région, indispensable que notre organisation soit informée des mesures prises par les pouvoirs publics et des directives, décrets, communiqués.

La CGT sera exigeante sur la place qu'elle devra avoir dans le « temps d'après » pour faire entendre ses analyses et revendications pour un modèle de développement humain durable.

Dans l'attente d'une réponse positive, veuillez agréer, Madame la Préfète de Région, mes respectueuses salutations.

Valérie PAULET

Secrétaire générale CGT Nouvelle-Aquitaine

2